

L'avoir et le ticket de caisse	L'avoir et le ticket de caisse
L'avoir est un document commercial qui permet au client de réaliser un nouvel achat lorsque le remboursement ou l'échange n'est pas possible. Le ticket de caisse est un justificatif remis après un achat.	L'avoir est un document commercial qui permet au client de réaliser un nouvel achat lorsque le remboursement ou l'échange n'est pas possible. Le ticket de caisse est un justificatif remis après un achat.
Définition	Définition
✓ Possède une durée de validité. ✓ Correspond à une valeur en euros. ✓ Peut être utilisé lors d'un prochain achat. ✓ Les conditions d'utilisation sont fixées par l'enseigne. 👉 Ce n'est pas un remboursement.	✓ Possède une durée de validité. ✓ Correspond à une valeur en euros. ✓ Peut être utilisé lors d'un prochain achat. ✓ Les conditions d'utilisation sont fixées par l'enseigne. 👉 Ce n'est pas un remboursement.
L'avoir	L'avoir
Il permet : ✓ De prouver l'achat. ✓ De faciliter un échange ou un retour. ✓ De faire valoir une garantie. ✓ De conserver une trace des achats. 👉 Il peut être imprimé ou envoyé au format numérique selon le choix du client et les pratiques de l'enseigne.	Il permet : ✓ De prouver l'achat. ✓ De faciliter un échange ou un retour. ✓ De faire valoir une garantie. ✓ De conserver une trace des achats. 👉 Il peut être imprimé ou envoyé au format numérique selon le choix du client et les pratiques de l'enseigne.
Le ticket de caisse	Le ticket de caisse
L'avoir  Émis par le magasin.  Correspond à une somme d'argent utilisable ultérieurement.  A une durée de validité.  Utilisable selon les conditions de l'enseigne. Le ticket de caisse  Justifie l'achat.  Sert de preuve pour les échanges, retours et garanties.  Peut être remis en version papier ou dématérialisée.	L'avoir  Émis par le magasin.  Correspond à une somme d'argent utilisable ultérieurement.  A une durée de validité.  Utilisable selon les conditions de l'enseigne. Le ticket de caisse  Justifie l'achat.  Sert de preuve pour les échanges, retours et garanties.  Peut être remis en version papier ou dématérialisée.
À retenir	À retenir